© Drogues Info Service - 5 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Nuisance olfactive

Par Profil supprimé Postée le 18/06/2017 21:39

Bonjour, mon voisin du dessous est un jeune homme de 18 ans qui passe ces journées/soirées a fumer du cannabis avec ses amis, jusqu'à très tard dans la nuit (3-4h du matin). Nous avons donc l'odeur en permanence dans notre appartement malgré les fenêtres fermées. Voulant éviter le conflit, je suis allée y parler, en vain, et j'ai donc fait appel a une conciliatrice judiciaire. Que puis-je faire de plus pour faire cesser cette nuisance ?
De plus, je désire savoir si le fait d'avoir des odeurs en permanence peut avoir une conséquence quelconque sur la santé (maux de tête, fatigue, insomnie...), en sachant que je suis atteinte de psoriasis (donc ayant un traitement assez lourd) et qu'on me soupçonne également une endometriose.

Cordialement,

Mise en ligne le 20/06/2017

Bonjour,

Il nous est difficile de vous conseiller sur ce que vous pouvez faire de plus pour régler ce conflit de voisinage car vous avez déjà entrepris beaucoup. Une suggestion tout de même : tentez de faire connaissance avec ce ce jeune homme. Il sera peut-être un peu plus disposé à faire des efforts si vous apprenez à vous connaître. Les conflits de voisinage sont souvent marqués par la "caricature" du voisin, de son attitude et de ses intentions sans qu'en fait les uns et les autres ne se connaissent réellement.

La fumée du cannabis est peu porteuse de THC, le principe actif du cannabis. Aussi l’exposition que vous décrivez ne peut pas être la cause des problèmes de santé dont vous souffrez. Cependant, nous comprenons le désagrement que l'odeur peut vous causer.

Nous vous souhaitons bon courage

Cordialement.